

**Préavis municipal N° 11/2012
sur la gestion et les comptes
de la commune de Villars-sous-Champvent
durant l'année 2011**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La convention de fusion entre les 3 villages prévoit que les comptes 2011 seront bouclés par la nouvelle commune de Champvent, ce que nous vous présentons ci-dessous.

S'ils vous sont soumis par la Municipalité de Champvent, ils ont été tenus jusqu'à la clôture finale, par le boursier de Villars-sous-Champvent, à qui ce mandat avait été confié jusqu'au 28 février 2012.

Nous constatons les dépenses suivantes :

Administration générale

- Fr. 4'000.- pour les honoraires de Mme Caroline Dey qui a écrit un livre sur Villars-sous-Champvent

Travaux

- Fr. 4'600.- pour la réfection d'un écoulement par l'entreprise Bollini
- Fr. 18'500.- pour la stabilisation du chemin du Croze par l'entreprise Bollini
- Fr. 1'510.- pour le marquage du sol (bus + places de parc)
- Fr. 6'640.- sont attribués au fonds de réserve "épuration"
- Fr. 3'085.- figurent au bilan, dans le fonds de réserve PGEE, suite à un versement de subsides.

Les comptes 2011 se soldent par un excédent de charges de Fr. 26'838.41

Ils ont également été présentés à la Commission de gestion qui, conformément à la loi, rédige son rapport.

La Municipalité a adopté ces comptes lors de sa séance du 21 mai 2012. En conclusion,

LA MUNICIPALITÉ DE CHAMPVENT
entendu le rapport de la commission de gestion, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

PROPOSE :

Article 1 d'approuver les comptes de la commune de Villars-sous-Champvent pour l'exercice 2011 tels qu'ils vous sont présentés avec une perte nette de fonctionnement de Fr. 26'838.41

Article 2 d'en donner décharge au Boursier, à la Municipalité et à la Commission de gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Olivier Poncet

Carine Gobalet